



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siem Reap (Cambodge)
 - 27 au 30 janvier 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.
 - Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
 - La Section du Québec occupe la 1^{ère} vice-présidence du Bureau de l'APF.
- THÈMES**
- Audition de l'Administrateur de l'OIF, M. Adama Ouane
 - Composition de l'Assemblée
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
 - Bilan des activités du second semestre 2015
 - Sécurité des réunions et actions de l'APF
 - Coopération parlementaire
 - Programmation pour 2016
 - Plans de développement multilatéral parlementaire
 - Rapport du trésorier sur le projet de budget 2016
 - Travaux des commissions
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

THÈMES (SUITE)

- Rapports des chargés de mission régionaux
- Examen des situations politiques dans l'espace francophone
- 42^e Session de l'APF – Antananarivo (Madagascar)
- L'implication de la jeunesse à la vie de la Francophonie
- Accords de partenariat
- Distinctions remises par l'APF
- Calendrier des activités 2016
- Relations avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Contribuer aux échanges sur les questions liées à la sécurité des réunions et des actions de l'APF et proposer des actions concrètes à cet effet.
- Faire la promotion du *Programme international de formation parlementaire* (PIFP) qui aura lieu à Québec, du 7 au 17 juin 2016, et solliciter une contribution financière de l'APF pour ce programme organisé par l'Université Laval, l'ANQ et la Banque mondiale.
- Défendre un modèle de gestion axé sur les résultats comme cadre d'opérations à l'APF et dans l'élaboration de son rapport budgétaire.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les questions relatives au statut de certaines sections de l'APF qui sont à l'étude.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ pour la réalisation de projets de coopération.
- Faire valoir la contribution et le savoir-faire du Québec sur l'ensemble des sujets traités par le Bureau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion du Bureau a réuni une trentaine de parlementaires issus des quatre continents. Elle a été présidée par M. Aubin Minaku, président de l'APF et président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.
- Un large débat a eu lieu sur les mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des réunions et actions de l'APF à la suite, notamment, de l'attentat de Bamako, en novembre 2015, qui a endeuillé l'institution. Il a été convenu qu'un protocole serait élaboré par le secrétariat de l'organisation en prévision de la réunion de juillet 2016.
- Le Bureau a adopté la programmation 2016 de ses actions de coopération parlementaire qui prévoit une contribution financière de l'APF au *PIFP* qui aura lieu à Québec, en juin 2016. Le président de l'ANQ a pu informer les membres du Bureau des grands objectifs de ce programme et inviter les parlements à y déléguer des fonctionnaires.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres du Bureau ont examiné les situations politiques dans l'espace francophone et ont adopté cinq déclarations relatives à la Syrie, à la Centrafrique, au Burkina Faso, au Burundi et à Haïti.
- Le Bureau a décidé de maintenir la suspension des sections de la Syrie et de la Centrafrique, ainsi que la mise sous observation des sections du Mali et de Madagascar. La mise sous observation à titre préventif de la section du Burkina Faso a été levée à la suite du bon déroulement des élections présidentielle et législatives de novembre 2015. La mise sous observation à titre préventif de la section du Burundi a pour sa part été maintenue. Il a été convenu que la Commission politique étudiera la possibilité de suspendre cette section lors de sa prochaine réunion.
- Le Bureau a donné un accord de principe à la demande des participants au programme « Jeunes pousses » qui souhaitent créer un réseau de jeunes parlementaires francophones, à l'image du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie déjà existant.
- Le Bureau a entendu une communication du président de l'Assemblée nationale de Madagascar, M. Jean-Max Rakotomamonjy, sur la préparation de la 42^e Session de l'APF qui doit se dérouler en juillet 2016 à Antananarivo.
- Le président de l'ANQ a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets abordés par le Bureau.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 996,98 \$
- Transport	28 051,36 \$
Total	32 048,34 \$